

Deuxième réunion de concertation sur la rénovation des Halles : la mixité sociale (28/03/03)

Trente-cinq personnes ont participé à cette deuxième réunion de concertation, présidée par René Brousse, membre du bureau d'ACCOMPLIR.

Trois orateurs avaient été invités : Hervé Thomas, sociologue, auteur du rapport *Restructuration du Jardin des Halles : Fréquentations et usages*, commandé par la Ville de Paris et publié en novembre 2002 ; Gilles Petits-Gats, responsable des éducateurs spécialisés au centre social La Clairière, particulièrement chargé du club de prévention qui intervient auprès des communautés afro-antillaises du jardin des Halles ; Christophe Louis, responsable de l'antenne Paris-Centre de l'association « Aux captifs la libération », qui vient en aide aux SDF du quartier.

Après une introduction faite par la secrétaire Elisabeth Bourguinat pour résumer la première réunion, le thème de la soirée a été présenté par Régis Clergue-Duval. Il s'agissait de la mixité sociale dans le quartier des Halles, ou plus précisément *des mixités sociales*, cette notion recouvrant les différences de moyens sociaux, mais aussi les différences d'âge, de culture, de besoins par rapport à la Ville, et enfin de provenance géographique (centre de Paris, Paris, banlieue, touristes...). Le cœur de Paris a une vocation naturelle à être un véritable « forum » (pas seulement commercial), où se croisent des populations, résidentes ou non, extrêmement diverses, ce qui provoque parfois des conflits mais constitue aussi une vraie richesse. Comment tirer le meilleur parti, à savoir la meilleure ambiance pour le moins de nuisances possibles, de cette situation très particulière ?

Après les trois exposés par les orateurs, suivis à chaque fois de quelques questions, l'association ACCOMPLIR a présenté ses premières propositions, qui ne sont en rien définitives, mais au contraire soumises au débat.

Exposé d'Hervé THOMAS

Depuis le moyen âge, ce quartier se caractérise par la présence à la fois de nombreux commerces et de nombreux déshérités, ces derniers étant naturellement attirés par le cœur de la ville.

Pas de vie locale, pas de zone de riveraineté

Un premier constat, opéré sur un périmètre élargi par rapport au jardin, est que la vie locale est très réduite : les habitants n'ont pas de lieu pour se rencontrer, à part les rues Montorgueil, Coquillière et Saint-Honoré, où ils peuvent se croiser. Dans ce contexte, le jardin, qui permet une vie de proximité, tend à devenir un enjeu symbolique de reconquête pour les habitants.

Dans la zone piétonne, il n'y a pas de trottoirs, et donc pas d'espace intermédiaire entre la zone privée et la zone publique, ce qu'on appelle la « zone de riveraineté » : bien souvent, les habitants doivent se faufiler entre les terrasses ou les étalages pour accéder à leur immeuble.

Les dysfonctionnements du jardin

Le Jardin frappe par son morcellement ; celui-ci s'explique sans doute par le fait que l'aménagement en jardin a été décidé tardivement, en solution de « cache-misère », et a dû s'accommoder de multiples contraintes liées au sous-sol et à la technique du jardin sur dalle elle-même.

Il se caractérise également par son architecture « défensive », qui semble conçue pour empêcher les gens de s'arrêter ; le mobilier semble tourné vers un objectif de fluidification maximale. Paradoxalement, cette tendance favorise le commerce illicite qui se déroule dans le jardin, et qui a justement besoin de flux importants.

On peut repérer quatre dysfonctionnements majeurs :

- le carrefour constitué par les allées Saint John Perse, André Breton et Federico Garcia Lorca est un « non-lieu ». Si le jardin des enfants et le square des tout-petits ouvraient de ce côté au lieu d'ouvrir du côté de la rue Baltard, ce carrefour pourrait devenir un vrai lieu de rencontre, avec une certaine animation ; à l'heure actuelle, il est monopolisé par les dealers ;
- la promenade qui longe la rue Berger est coupée à plusieurs reprises par la trémie des escalators du Pont-Neuf et par l'allée Jules Supervielle ; elle est fréquentée par les pigeons plus que par les promeneurs et constitue un tunnel de verdure qui est à la fois isolé de la rue Berger et isolé du mail planté d'arbres ;
- à l'ouest, le secteur de la rue de Viarmes est un désert urbain ;
- à l'est, idem pour le passage Mondétour, peu fréquenté, ce qui favorise des dysfonctionnements, comme le fait que le restaurant Flunch laisse ses poubelles, très salissantes, dans le passage, ou que les gaines techniques servent de WC clandestins.

Les usagers du jardin

Le jardin est fréquenté par différentes populations selon les heures de la journée. De 8h à 10h, des riverains viennent promener leurs chiens ; les pelouses ouvertes sont des lieux de rencontre et de sociabilité. Entre 10h et 12h arrivent les dealers, qui se répartissent en plusieurs groupes ethniques occupant différents espaces du jardin. Entre 12h et 14h, par beau temps, affluent les « résidents temporaires », c'est-à-dire des salariés qui viennent déjeuner dans le jardin. Vers 15h, c'est l'arrivée des boulistes sur le mail planté.

La présence des enfants est manifeste tout au long de la semaine, avec des pointes plus importantes le mercredi et le week-end, essentiellement dans les espaces qui leur sont réservés (jardin d'enfant, deux squares pour les petits, pelouse fermée près de la rue de Viarmes). Hors de ces espaces réservés, les enfants manifestent une attirance particulière pour « la Tête en Pierre ». Un atelier "potager" mis en place récemment en coopération avec le centre d'animation Les Halles-Le Marais permet une présence plus active hors des espaces pour enfants. Destiné aux 7-12 ans, cet apprentissage du jardinage a lieu le mercredi après midi.

Comparativement à ces populations, la présence des adolescents dans le jardin n'est pas très prégnante. Elle est diluée parmi les autres occupants. A aucun moment de la journée ou de la semaine leur présence n'apparaît comme dominante.

Le week-end, on note une fréquentation très familiale et populaire, que ce soit sur les pelouses ouvertes ou fermées, à l'ombre du mail planté d'arbres pour les personnes âgées, ou encore sur l'amphithéâtre de la place René Cassin.

Les SDF sont présents de façon isolée sur le jardin ; certains ont l'habitude de se réunir sur un banc à proximité de la Porte du Louvre, près de la Bourse de Commerce.

Quand il pleut, le jardin se vide ; ne restent que les dealers, les promeneurs de chiens et les boulistes, qui se réfugient dans un café de la rue Berger.

Différents systèmes de mobilité

Les différents usages du jardin peuvent se répartir selon différents systèmes de mobilité :

- pour certains, le jardin est le territoire du quotidien, un lieu d'échange et de rencontre où l'on séjourne durablement (boulistes, dealers, propriétaires de chiens) ;
- d'autres utilisent le jardin comme un lieu de pause, de respiration entre deux activités ou au cours d'une promenade ;
- pour d'autres enfin, c'est un lieu de rupture avec le quotidien, où l'on se rend délibérément, parfois en venant de relativement loin.

Différentes appréciations sur le jardin

Certains stigmatisent le jardin, « livré à la faune », et « tout juste bon pour mon chien ». Le nombre de ceux qui se plaignent ne semble pas très élevé ; en revanche, leurs plaintes aux différentes autorités sont récurrentes et ont donc un certain poids.

D'autres apprécient le jardin : ils sont conscients qu'il abrite des dealers, mais ne se sentent pas pour autant en insécurité ; pour eux, un espace public est par définition un espace « disputable », qui suscite nécessairement des tensions. H. Thomas les appelle « urbaphiles » : ils ont pris conscience que dans la vie urbaine, on ne peut pas être toujours protégé de tout, et qu'il faut donc faire attention, mais ils font la part des choses.

Quelques préconisations

L'espace interne du jardin, trop compartimenté, ne favorise pas l'épanouissement d'une sociabilité urbaine qui demande une certaine « exposition mutuelle » des différents usagers les uns aux autres. Les personnes âgées sont d'un côté, les enfants de l'autre, non seulement bien gardés, mais même cachés par de hautes haies, qui empêchent cette « exposition ».

Les espaces internes devraient se répondre les uns aux autres, en agençant mieux les entrées de ces espaces les unes par rapport aux autres, et en supprimant autant que possible les barrières visuelles (cela a déjà été en partie réalisé par l'abaissement de certaines haies, destiné à faciliter la surveillance du jardin).

L'allée Saint John Perse, pavée du même dallage que les rues piétonnes environnantes, symbolise l'entrée de la ville dans le jardin, et la transformation de ce dernier en banal « espace de flux ». Il faudrait créer et matérialiser des « seuils » qui marquent l'entrée dans le jardin.

Débat

Jean-François Roudot fait remarquer que l'entrée du jardin des enfants et celle du square des tout petits rue Baltard constituent un non-lieu architectural mais un lieu de rencontre essentiel pour les parents. H. Thomas souligne qu'il n'y a en effet que peu d'espace, et que cette population « parents-enfants » est ainsi séparée des autres populations du jardin.

Régis Clergue-Duval rappelle que les autres jardins d'enfants, côté Bourse du Commerce, beaucoup plus verts et ouverts, et fréquentés par tous les âges, n'étaient pas prévus par les architectes au départ, et qu'ils ont été conquis pour cet usage à la demande d'associations de parents du quartier. Cela légitime tout à fait les habitants, et notamment l'association ACCOMPLIR, à se revendiquer comme prescripteurs de besoins et de solutions d'aménagement concernant la rénovation du Jardin.

Un participant fait remarquer qu'il y a énormément d'enfants, place René Cassin, qui jouent au ballon ou escaladent la tête en pierre. H. Thomas souligne que c'est surtout vrai le week-end, et que les plus jeunes, pour leur part, sont totalement invisibles, « cachés » dans les squares des tout-petits.

Plusieurs participants disent à quel point ils apprécient la place René Cassin : c'est un lieu où on se sent bien, où on peut faire ce qu'on veut.

Quelqu'un demande pourquoi on laisse les vélos traverser le jardin, alors que c'est manifestement interdit, sans même parler des deux-roues motorisés. Le capitaine Terry intervient pour signaler que si on appliquait à la lettre tous les arrêtés préfectoraux concernant le jardin, il n'y aurait pratiquement plus aucune vie à l'intérieur de celui-ci : interdiction des vélos, interdiction des jeux de ballon, interdiction pour les chiens, interdiction de cris d'enfants... La police doit faire appliquer la loi, certes, mais avec tolérance.

Exposé de Gilles PETIT-GATS

La Clairière, située rue Greneta, est un établissement social de proximité déjà ancien puisqu'il date de 1911. Il comprend un centre social, une entreprise d'insertion, un service de logement, deux clubs de prévention, l'un sur la rue Saint-Denis, l'autre sur le Forum des Halles, et ce dernier depuis 22 ans.

Lors de la création du Forum, le Crédit Lyonnais, qui était le principal propriétaire, avait souhaité que le Forum comprenne quelques mètres carrés « sociaux » et avait lancé un appel d'offre, auquel La Clairière avait répondu. Par la suite, le Forum est revenu en arrière sur ces bonnes intentions, et il n'y plus aucun espace « social » dans le trou.

Pourtant, dès les premiers projets de création d'une gare souterraine, un sociologue avait annoncé qu'un pôle commercial d'une telle ampleur, associé à l'interconnexion de plusieurs lignes de RER et de métro, allait nécessairement provoquer un afflux de marginaux, et c'est bien ce qui s'est produit. Le club de prévention de La Clairière est maintenant basé dans un local qu'elle loue rue des Prêcheurs.

La population afro-antillaise du Jardin

Gilles Petit-Gats intervient depuis trois ans sur le Forum auprès d'une population de jeunes en difficulté entre 18 et 25 ans : il s'agit de jeunes venus de Guadeloupe, de Martinique, de Guyane et d'Afrique, en général des « primo-débarquants » et non des jeunes venus de banlieue. Le scénario le plus fréquent est qu'ils ont quitté leur ville d'origine parce que la situation y était devenue intenable, parfois très violente et très dangereuse, en espérant pouvoir compter sur un vague cousin pour les accueillir. Une fois rejetés par ce cousin, ils sont totalement perdus et se retrouvent avec d'autres jeunes perdus comme eux, en rupture sociale et familiale complète.

On les appelle « dealers » mais la plupart d'entre eux n'ont qu'une activité de survie ; ils gagnent 200 à 300 F par jour en vendant du cannabis de mauvaise qualité, ce qui leur permet de se nourrir, de se loger dans des hôtels de bas de gamme, et de se payer leur propre consommation de cannabis et de bière. Il se retrouvent ainsi dans un cercle vicieux dont il leur est pratiquement impossible de sortir seuls.

Le club de prévention, qui comprend cinq éducateurs, essaie de briser ce cercle vicieux en leur proposant un hébergement temporaire, des formations ou une première approche du monde du travail grâce à l'entreprise d'insertion « Travail au clair », qui effectue notamment des déménagements.

La plupart d'entre eux ne comprennent rien au monde des adultes qui les entourent ; pour eux, c'est « Canal + sans décodeur ». Les éducateurs sont souvent les seuls adultes qui leur adressent la parole et qui peuvent leur permettre de se réconcilier avec le monde des adultes.

La plupart restent environ deux ans sur le jardin, ensuite ils sont remplacés par d'autres, car le turn-over est important ; soit ils s'en sortent « par le haut », en trouvant un projet d'insertion qui les éloigne du jardin ; soit « par le bas », par la délinquance ou la clochardisation, et parfois par le suicide. Parmi les jeunes qui ont fait l'objet d'un suivi par le club de prévention, l'issue est positive pour les deux tiers environ, négative pour un tiers.

En revanche, on ne peut pas dire qu'ils contribuent à l'insécurité : ce ne sont rien d'autre que des commerçants ambulants, et même si les produits qu'ils vendent sont illicites, leur clientèle est très « comme il faut » : souvent des gens en costume et attaché-case, qui viennent en masse le vendredi soir acheter leur dose de cannabis pour passer le week-end dans la vallée de Chevreuse ou ailleurs. L'intérêt de ces commerçants n'est pas qu'il y ait des bagarres dans le jardin, et ils ne fonctionnent pas non plus comme les jeunes de certaines cités, qui cherchent à s'approprier un territoire : leur intérêt est qu'il passe le plus de monde possible dans le jardin, dans un climat de tranquillité propice au business.

Pour un espace réellement public

Concernant le projet de rénovation des Halles, Gilles Petit-Gats souligne qu'il existe en fait trois solutions :

- faire « sans » les marginaux, ce qui signifie les repousser hors de ce quartier ; certaines préfectures ont dû s'y essayer, mais compte tenu de sa forte attraction, cela paraît aussi vain qu'essayer de lutter contre la loi de la gravité ;
- ne rien faire : cette solution a également été pratiquée, mais n'est satisfaisante pour personne ;

- faire « avec » : cette solution n'a encore jamais été tentée ; pourquoi ne pas essayer ? Pour cela, il faut considérer qu'un espace public est *réellement* un espace public, et que chacun a le droit d'y vivre, dans le respect de l'autre.

Pour un espace de vie

Enterré au fond de ce « trou » et dédié au commerce et à l'argent, le Forum a quelque chose de mortifère. Pourquoi ne pas contrebalancer cette tendance en faisant du jardin l'espace d'un vrai Forum, c'est-à-dire un lieu de rencontre et de vie, qui appartienne à tout le monde ? Il y a quelques années, a été organisé un festival de courts-métrages, pendant une semaine, place René Cassin. Tout le monde prétendait qu'avec les dealers ce n'était pas envisageable, qu'il y aurait forcément des problèmes ; en réalité, tout s'est très bien passé : tout le monde était là, y compris les dealers, et cette animation fédérait les différents publics. Il faut inventer d'autres animations de ce type.

Débat

Le capitaine Terry, responsable des îlotiers du secteur des Halles, indique que pour beaucoup de gens, « le problème d'insécurité dans le jardin des Halles ne sera réglé que le jour où il n'y aura plus d'Antillais ». En fait, c'est plutôt la couleur de peau de ces deniers et le fait qu'ils restent là toute la journée qui gêne ces personnes, plutôt que leur commerce lui-même : même s'ils vendaient des bonbons ou des glaces, il y a fort à parier qu'ils feraient l'objet de la même hostilité.

Il indique leur nombre précis : 72 personnes sont présentes de façon régulière sur le jardin. La plupart, effectivement, survivent grâce au trafic de cannabis, et seulement 5 en vivent réellement. La plupart d'entre eux sont français, leurs papiers sont en règle, et il est difficile de les prendre en flagrant délit. Le discours que leur tient la police est le suivant : « Comme tout un chacun, vous êtes *invités* sur le Forum : tant que vous respectez les règles, on ne fera rien contre vous ».

En finissant, le capitaine Terry souligne que, contrairement à ce qu'on entend souvent, le quartier des Halles est l'un des plus sûrs de Paris et même de France : pour venir à cette réunion, il a traversé le jardin seul, en uniforme, et ce sans la moindre appréhension, ce qu'il n'aurait pas fait dans certaines banlieues, car la zone ne présente aucun danger.

Un participant admet que les Antillais du jardin ne créent pas une véritable insécurité : on finit par s'habituer à eux. En revanche, ils créent souvent des nuisances car ils sont très bruyants.

Exposé de Christophe LOUIS

L'association « Aux captifs la libération » est présente sur le secteur des Halles depuis 15 ans ; ses locaux se trouvent au 92 rue Saint-Denis, qui est contigu à l'église Saint-Leu. Elle s'occupe des SDF, dont C. Louis note qu'ils sont malheureusement souvent cités au même chapitre des « nuisances » que les déjections canines. Or ce sont des hommes, et souvent des habitants du quartier de très longue date : certains d'entre eux vivent là depuis trente ou quarante ans, et pourraient raconter toute l'histoire du quartier. Ils ont un mode de vie particulier mais qui n'est pas illégal : la marginalité n'est pas interdite par la loi.

L'association essaie de les aider à se reconstruire, souvent en commençant par les amener à prendre un peu plus de soin de leur corps : la déchéance physique peut être analysée comme un suicide à petit feu ; d'ailleurs l'espérance de vie des gens de la rue ne va souvent pas au-delà de quarante-cinq ans.

En ce qui concerne le projet de rénovation des Halles, Christophe Louis préconise de construire davantage de lieux d'accueil de jour. Par exemple, la salle de la pointe Saint-Eustache est ouverte deux fois par semaine pour accueillir une trentaine de personnes, qui peuvent prendre un café, lire le journal, jouer aux cartes. Les SDF, qui se font rejeter du métro et du Forum, y trouvent un abri. C'est aussi un lieu de mixité sociale, car certains habitants du quartier viennent les y rencontrer. Plus on connaît les gens de la rue, plus les peurs tombent ; il faut savoir d'ailleurs que les SDF ont autant peur de nous que nous avons peur d'eux !

Il faudrait aussi prévoir une meilleure prise en charge sur le plan psychiatrique : beaucoup de SDF souffrent de problèmes graves dans ce domaine.

Enfin, Christophe Louis suggère que le Forum, qui voit défiler des centaines de milliers de personnes chaque jour, devienne enfin une ville à part entière, au lieu de rester un simple centre commercial : pourquoi n'y trouve-t-on pas, par exemple, un bureau de la Sécurité sociale ou de l'ANPE ?

Débat

Alain Le Garrec, Conseiller de Paris et président de la SEM-Centre en charge du projet de rénovation, signale que le Forum n'est malgré tout pas dédié uniquement au commercial, puisqu'il compte un nombre non négligeable d'équipements culturels et sportifs de proximité. Il y a donc d'ores et déjà une certaine diversité.

A propos de l'idée de créer une antenne de la Sécu ou de l'ANPE, il craint que, compte tenu justement de l'affluence, ces antennes deviennent rapidement les plus importantes de Paris ; dans ce cas, où trouver des locaux pour les implanter ?

En ce qui concerne la mixité du logement, il fait part de ses craintes que l'amélioration du cadre de vie du quartier ne favorise une spéculation immobilière qui pourrait avoir pour conséquence l'éviction de certains habitants. Pour sa part, il souhaite que ce quartier conserve la mixité sociale qu'il a toujours connue. C'est un danger auquel la SEM-Centre souhaite veiller : ce quartier est un modèle de mixité sociale à Paris, il faut la maintenir, sinon le projet aura été un échec.

Pour renforcer la mixité sociale, la SEM est en train de racheter des immeubles pour y créer du logement social et intermédiaire. Trois immeubles viennent ainsi d'être rachetés, dont celui du café « Le Père tranquille ». La Ville a également donné son accord pour que le 42 rue du Louvre soit désormais consacré aux logements ; une cinquantaine de logements vont pouvoir y être créés, ce qui représentera 10% du part de logements sociaux ou intermédiaires du 1^{er}.

Un dispositif qui avait été lancé dès l'élection de Bertrand Delanoë et n'a pas donné encore beaucoup de résultat, sans doute faute d'une communication suffisante, va être relancé : il s'agit de proposer aux propriétaires de confier la gestion de leurs appartements vides à la Ville de Paris ; celle-ci participera financièrement à leur rénovation et s'engage à garantir les

loyers, en contrepartie d'un engagement de la part des propriétaires à les laisser en location pendant un certain nombre d'années.

A. Le Garrec souhaite également, dans les logements que la SEM-Centre va créer, aller contre la tendance du quartier, qui consiste à fractionner les grands appartements en F1 ou F2, pour en tirer plus de profit, ce qui chasse les familles du quartier. Enfin, il envisage de créer une résidence pour personnes âgées, car il n'en existe aucune pour l'instant dans ce secteur. Pour lui, il faut qu'on puisse vivre dans ce quartier de sa naissance jusqu'à sa mort !

Premières propositions d'ACCOMPLIR

L'association ACCOMPLIR a élaboré une première série de « propositions de propositions » concernant ce thème de la mixité sociale ; elles ont été présentées lors de cette réunion et certaines ont fait l'objet de commentaires.

- 1) Créer du logement social et intermédiaire de façon à maintenir et développer harmonieusement la mixité sociale du quartier ;
- 2) Pour favoriser les rencontres et les échanges, scinder l'amphithéâtre René Cassin en trois amphithéâtres plus petits, avec des banquettes moins larges, qui rapprochent les gens au lieu de les éloigner, et minérales (sans herbe) parce que si on veut qu'elles servent, il ne faut pas qu'elles soient fragiles et il faut qu'elles soient faciles à nettoyer ;

Commentaire : plusieurs participants trouveraient dommage de modifier cette place René Cassin, qui donne entière satisfaction et qui est l'un des lieux les plus agréables du jardin. H. Thomas souligne qu'il n'est pas souhaitable de tout orienter vers la convivialité ; il faut aussi que les espaces restent ouverts et « libres ». Ces arguments paraissent convaincants.

- 3) De même, supprimer les bassins d'eau à cet endroit (autant l'eau jaillissante, de l'autre côté, est agréable à voir et apaisante, autant ces bassins d'eau sale sont rebutants) ; concernant les fontaines en général, il peut y en avoir moins, mais qui fonctionnent ; elles doivent créer un petit espace, une localisation, plutôt que d'instituer une véritable barricade en travers des circulations les plus évidentes : un jardin doit être dessiné pour être vivable au sol par ses usagers, pas joli ou cabalistique vu du ciel par quelque archéologue céleste ;

Commentaire : un participant remarque que la plupart des fontaines du jardin suivent un mouvement uniquement descendant ; s'il y avait davantage de jets d'eau verticaux, cela modifierait grandement l'impression donnée par le jardin.

- 4) Diminuer l'abondance de buissons qui plaisent aux paysagistes mais bloquent les circulations, représentent des cachettes trop tentantes pour les objets illicites, et constituent des îlots de saleté.
- 5) De façon ponctuelle, le jardin doit pouvoir être utilisé par les associations locales comme une « place de village » (par exemple la fête du Jardin extraordinaire) ; le reste du temps, il faut favoriser les équipements ouverts, multifonctionnels ; a contrario, un kiosque à musique « à l'ancienne » qui serait ouvert une fois par mois et cadenassé le

reste du temps (pour éviter que les marginaux s'y installent...) nous paraît à proscrire, ainsi que la création de nouveaux « enclos » pour des activités spécifiques ;

Commentaire : un participant regrette que les équipements culturels qui se trouvent sur les terrasses du Forum soient si isolés et contribuent si peu à l'animation du jardin et du quartier. Gilles Pourbaix, vice-président de l'association ACCOMPLIR, souligne qu'il faut distinguer entre les équipements culturels qui s'adressent à tous, comme le Forum des Images, et les équipements culturels plus particulièrement dédiés aux habitants du centre, comme le conservatoire ou la bibliothèque de la fontaine : dans ce cas, c'est un avantage qu'ils ne soient pas trop accessibles au grand public, car ils constituent l'un des rares lieux de rencontres pour les habitants du quartier. En revanche, un équipement comme le Pavillon des Arts n'a rien à faire sur ces terrasses, qui sont plutôt dédiées aux équipements de proximité ; d'ailleurs, le nombre de personnes qui cherchent ce musée sans parvenir à le trouver est impressionnant.

- 6) Toujours pour favoriser l'animation « douce » du secteur, établir avec la police quelques règles au prix desquelles on pourrait accepter les spectacles de rue non organisés à l'avance, qu'il s'agisse de musique ou de théâtre : niveau de décibels maximal s'il s'agit de musique sonorisée (le fixer à un niveau aussi bas que possible), interdiction des percussions (trop envahissantes dans un petit jardin comme celui-là) ; dans l'immédiat, toute manifestation dans la rue doit être soumise à l'autorisation de la préfecture, et le théâtre de rue, autrefois fréquent, a totalement disparu, alors qu'il contribuait à la pacification du quartier ; il faudrait faire modifier l'arrêté préfectoral en vigueur sur « l'exercice non autorisé de professions artistiques »

Commentaire : le capitaine Terry signale qu'il existe un lieu où ces animations sont autorisées, c'est la place des Verrières (au fond du « cratère »).

- 7) Planter de façon permanente une rampe pour les skaters (comme celle qui se trouvait porte du Pont-Neuf à Noël) : elle représenterait au moins un pôle d'attraction pour les adolescents, avec un encombrement minimal au sol ; on pourrait l'encadrer par des aménagements urbains (bords d'escalier, petites bordures en métal) compatibles avec les figures du skate (voir exemples dans les parcs virtuels des jeux de skate sur PlayStation)

Commentaire : un riverain signale que l'équipement implanté à Noël était très bruyant. On peut cependant supposer qu'un équipement « en dur » pourrait être moins bruyant que cet équipement éphémère ; par ailleurs, qu'il pourrait être situé ailleurs qu'à proximité de la porte du Pont-Neuf, qui faisait sans doute « caisse de résonance ».

- 8) Installer des tables à pique-nique rectangulaires (8 places assises) qui puissent également servir aux joueurs de dame : ceux-ci nous ont expliqué que s'ils n'utilisaient pas les tables d'échec, c'est parce qu'elles sont isolées les unes des autres et qu'on ne peut pas suivre la partie des copains juste à côté de la sienne ; possibilité d'implantation : à la place de l'actuelle pergola, le long de l'allée Berger, perpétuellement déserte en raison du fait que le cheminement est interrompu par les portes et les fontaines et qu'elle sert essentiellement de perchoir à pigeons, d'où risques de conchiage ; on pourrait supprimer cette pergola, ajouter des arbres, et faire de toute cette partie du jardin, depuis les tables de ping-pong jusqu'aux tables d'échec, une zone ouverte aux « jeux sur table » ;

- 9) Créer des toilettes publiques faciles à repérer de partout dans le jardin (et non cachées comme actuellement), totalement gratuites, à la turque pour plus d'hygiène, nettoyées toutes les heures comme sur les stations d'autoroute : un bijou de technologie que les américains et les japonais viendraient visiter exprès pour voir comment le comportement des Français en matière d'hygiène a changé ;

Commentaire : une participante signale que la ville de Strasbourg a ouvert des toilettes gratuites très modernes et très confortables. C'est un choix que la Ville de Paris pourrait également faire.

- 10) Créer pour les SDF, dans les sous-sols du Forum, une salle de repos comme il en existe dans les gares : les SDF sont éreintés par leurs déplacements perpétuels ; en dormant dans le jardin ou au pied des murs, ils indisposent les passants ; il s'agirait non pas d'un abri pour la nuit, mais bien d'une salle de repos pour la journée, dont l'accès serait contrôlé et la gestion assurée par une association spécialisée ;
- 11) Dans tout le quartier, et notamment au bord des voies piétonnes : installer une cinquantaine de bancs publics, associés à des bacs à fleurs (pour mettre un peu de verdure dans ces rues, en particulier la rue Saint-Denis), et dont la forme, à la fois empêcherait la position allongée et favoriserait la convivialité (forme semi-circulaire ?) ;

Commentaire : une forme en demi-cercle risquerait de favoriser les regroupements de marginaux. Par ailleurs, n'est-il pas ridicule de proposer des choses aussi précises ? C'est plutôt aux experts de se prononcer sur ce qu'il faut comme mobilier urbain. Pour Elisabeth Bourguinat, il peut être risqué de se fier trop entièrement aux experts pour l'expression de nos besoins, car ils ne fréquentent pas comme nous quotidiennement ce secteur. Nous devons exprimer ces besoins, même si c'est parfois maladroitement, car cela fait malgré tout avancer la réflexion. Ensuite, bien entendu, ce sera aux spécialistes d'urbanisme de dessiner et de mettre en œuvre concrètement les équipements prévus.

- 12) La SNCF a compris l'intérêt d'aller au devant de ses clients en créant deux agences commerciales dans le quartier (dans la salle d'échange du RER et rue du Pont-Neuf) ; pourquoi la mairie de Paris ne créerait-elle pas une antenne lui permettant d'aller à la rencontre des Parisiens, dont un grand nombre passe par le Forum au moins une fois par semaine, dans l'ancienne « Maison des Associations » ? Dans cet espace, qui s'adresserait à la fois aux habitants du quartier, à l'ensemble des Parisiens, aux visiteurs de passage, et qui serait une vitrine pour la Mairie de Paris, celle-ci pourrait délivrer tous les renseignements utiles sur ses différents services, répondre aux questions, orienter les gens : ce serait un point nodal et identitaire du Forum, en valorisation & coordination des autres lieux du Forum (Forum des images, activités sportives au gymnase, musicales au conservatoire, expositions...), qui pourrait aussi orienter vers les autres équipements publics municipaux de Paris. A ce pôle « mairie de Paris » pourrait être associé un pôle d'accueil des services publics : CAF, Sécu, impôts, assistantes sociales, consultation juridique..., avec des horaires élargis (à l'exemple de la Poste du Louvre) ;

Commentaire : A. Le Garrec signale que l'espace de l'ancienne « Maison des Associations », souvent évoqué pour implanter ce type d'équipement, est destiné de façon irréversible à

accueillir une bibliothèque du cinéma, ce qui paraît cohérent avec le voisinage de Ciné-Cité, de la médiathèque et du Forum des Images. Par ailleurs, pour des raisons de sécurité, la préfecture s'oppose à la création de stands place Carrée, entre les deux grands piliers. Il est possible en revanche d'envisager la création d'une structure en dur ; la SEM-Centre y réfléchit y réfléchit avec l'architecte Chemetov, qui a créé le nouveau Forum.

- 13) Dans ce lieu de rencontre et d'échange qu'est le Forum, pourquoi ne pas prévoir également une « maison de la justice », avec notamment des médiateurs facilement accessibles et permettant de résoudre les petits litiges de la vie quotidienne ?